

الوكالة الإفريقية للسور الأخضر الكبير

SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DE
L'UNION AFRICAINE(LANCEMENT DE LA ZONE DE LIBRE ECHANGE
CONTINENTALE AFRICAINE(ZLECAF), Niamey 7 juillet 2019

AUDIENCE DU SECRETAIRE EXECUTIF AVEC LE PREMIER MINISTRE DE LA
REPUBLIQUE DU NIGER, Niamey 11 juillet 2019



*Photo 1 : Une vue de l'entretien tête à tête entre S.E.M. Brigi Rafini, Premier Ministre du Niger
et*

Prof.Abdoulaye Dia, SE/APGMV

RAPPORT DE MISSION

Juillet 2019

INTRODUCTION

Sur invitation du Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Nigériens à l'Extérieur du Niger, Monsieur **Amadou Mamane BAKO**, Directeur Administratif et Financier, **au nom du Prof. Abdoulaye DIA**, Secrétaire Exécutif de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille verte a assisté aux cérémonies d'ouverture et de clôture de la Session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de l'Union Africaine tenue le 7 juillet 2019 à Niamey et consacrée principalement au lancement de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine(ZLEAF).

Le niveau de commerce interétatique est de l'ordre de 15% en Afrique, alors qu'il est de 70% en l'Europe, 75% en Asie et 20% en Amérique Latine. Afin de booster ce commerce interafricain, Les Chefs d'Etat et de gouvernement africains avaient décidé de la création d'une Zone de libre- Echange Continentale Africaine. (ZLECAF). La tenue de cette Session Extraordinaire de l'UA, marque l'aboutissement d'un vieux rêve africain d'unir les marchés restreints des Etats africains dans une zone continentale de libre échange.

Par ailleurs, le 11 juillet 2019, Le Secrétaire Exécutif de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte, **Prof. Abdoulaye DIA** a été reçu en audience par le Premier Ministre du Niger, **SEM. Brigi Rafini** .

Durant le séjour à Niamey, **l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) et l'Agence Panafricaine** de la Grande Muraille Verte (APGMV) ont aussi signé un Accord cadre de coopération et de partenariat pour consolider leur collaboration.

Le présent rapport de mission fait état de ces divers évènements majeurs.

I. SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETATS DE L'UNION AFRICAINE

i. Cérémonie d'ouverture

Les travaux ont été présidés par **S.E.M Abdel Fattah el- Sisi**, Président de la République arabe d'Egypte, et Président en exercice de l'Union Africaine(UA).

Après l'exécution de l'hymne de l'UA et l'allocution du Président en exercice de l'UA, les personnalités ci-après ont prononcé des allocutions:

- S.E. Mahamadou Issoufou, Président de la République du Niger ;
- S.E. Moussa Faki Mahamat, Président de l'UA ;
- S.E. Amina Mohammed, Secrétaire Général adjoint de l'Organisation des Nations Unies;
- S.E. Roberto Azevedo, Directeur Général de l'Organisation Mondiale du Commerce(OMC) ;
- Professeur Benedict Okey Oramah, Président en exercice du Conseil d'Administration de la Banque africaine d'import - export (AFREXIMBANK).

ii. Travaux à huis clos

Le huis clos s'est tenu de 11 heures à 13 heures pour l'adoption de l'ordre du jour et le programme de travail ainsi que la présentation du rapport de **S.E.Mr Mahamadou Issoufou**, Président de la République du Niger et leader désigné pour la promotion de la ZLECAF.

iii. Séance publique :

La séance publique a eu lieu de 16 heures 30 à 17 heures. Elle est consacrée au lancement des instruments opérationnels de la ZLECAF au nombre de cinq(5) à savoir :

1. Portail des règles d'origine de la ZLECAF ;
2. Portail de concession tarifaire ;
3. Portail sur le suivi et la suppression des barrières non-tarifaires ;
4. Système des paiements numériques et de dédouanement ;
5. Tableau de bord de l'observatoire africain du commerce.

Au total, 54 Etats sur les 55 du continent africain en dehors de l'Erythrée ont signé l'accord sur la ZLECAF et 25 Etats l'ont ratifié à ce jour.

Il a été procédé ensuite au lancement officiel de la phase opérationnelle de la ZLECAF par le dévoilement de la plaque commémorative par **S.E. Abdel Fattah El-Sisi**, Président de la République arabe d'Egypte et Président de l'UA.

Une conférence de presse du Président de la Commission de l'UA, du Président de la République du Niger et du Président Egyptien, Président de l'UA a sanctionné la clôture de la session extraordinaire de l'UA.

II. AUDIENCE AU CABINET DU PREMIER MINISTRE

Le Premier ministre, chef du gouvernement de la République du Niger, S.E.M. Brigi Rafini, a reçu en audience le Secrétaire exécutif de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte, Prof. Abdoulaye DIA dans la matinée du jeudi 11 juillet 2019 de 9 heures à 10 heures. L'audience s'est déroulée en présence du ministre en charge de l'Environnement du Niger, du Directeur Administratif et Financier de l'APGMV et du Directeur Général de l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte du Niger.



Photo : S.E. Brigi Rafini, Premier Ministre du Niger avec S.E. Prof. Abdoulaye Dia

Le Secrétaire Exécutif a rendu compte au Chef du gouvernement de la bonne tenue des comptes et états financiers de l'Agence, qui sont régulièrement audités et certifiés.

Il a également évoqué les importantes réalisations en matière de lutte contre la désertification et la dégradation des terres et d'implantation d'activités génératrices de revenus (AGR) effectives dans la mise en œuvre de l'Initiative GMV dans les divers Etats membres, consenties grâce essentiellement aux efforts propres des Etats membres et de quelques partenaires techniques et financiers.

Dans le cadre des efforts de mobilisation des financements, le SE a évoqué dans la Stratégie de Mobilisation des Ressources, les divers instruments financiers mis en place notamment une Banque GMV Carbone (BGMVC) et un Fonds d'Adaptation et de Résilience au Climat et de Développement Economique local (FARCDEL) ainsi que les contacts avancés avec la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Banque Islamique de Développement (BIID).

Le Secrétaire Exécutif, a également échangé avec le Premier Ministre sur la situation financière difficile de l'Agence liée principalement au non-paiement des contributions statutaires et à l'accumulation de plusieurs années d'arriérés par certains Etats membres. Cette situation financière risque de retarder l'organisation des sessions des organes statutaires qui pèsent lourdement sur les ressources de l'Agence.

Le Premier Ministre s'est réjoui des résultats palpables et pertinents enregistrés sur le tracé de la Grande Muraille et a demandé au Secrétaire Exécutif de poursuivre les efforts pour accélérer la réalisation de l'Initiative. Il a ensuite réaffirmé l'engagement de son pays dans la mise en œuvre de l'Initiative GMV et en particulier celle de la composante nigérienne. En ce qui concerne l'apurement des arriérés de contributions

statutaires, le Premier Ministre a promis que des dispositions seront prises dans les meilleurs délais pour apurer en partie ceux du Niger.

Le Secrétaire Exécutif a par la suite, répondu aux questions de la presse portant sur l'état d'avancement de l'initiative GMV

III. SIGNATURE DE L'ACCORD - CADRE DE COOPERATION ET DE PARTENARIAT ENTRE L'APGMV ET L'ABN



Photo 2 : S.E. Prof. Abdoulaye Dia S.E. APMGV et S.E. ABDEDAHIM Bireme Hamid, S.E. ABN lors de la signature de l'accord - cadre de coopération et de partenariat

S.E.M. Abderahim BREME HAMID, Secrétaire Exécutif de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) et Prof. Abdoulaye DIA ont procédé, le jeudi 11 juillet 2019 à 12 heures au siège de l'ABN à Niamey au Niger à la signature d'un Accord - cadre de coopération et de partenariat entre les deux institutions. Ils se sont réjouis de la concrétisation de cet acte de coopération qui lie désormais les deux institutions. Ils ont ensuite instruit leurs experts respectifs à prendre les dispositions nécessaires pour l'élaboration d'un programme d'activités conjointes pertinent et réaliste.

Une photo de famille a été prise à la fin de cette importante cérémonie.



Photo : photo de famille APMGMV/ABN

IV. ENTRETIEN AVEC LE MINISTRE EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT DU NIGER

Le Secrétaire Exécutif a également été reçu par **S.E.M. Almoustapha Garba**, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable du Niger, avec qui il a évoqué plusieurs sujets, en particulier:

- le paiement des contributions et l'apurement des arriérés de contributions du Niger,
- l'urgence de la mise en place d'une Alliance nationale autour de la Grande Muraille Verte,
- l'organisation des prochaines Sessions des organes statutaires (Conseil des Ministres et Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'APGMV).

CONCLUSION

La participation de l'Agence Panafricaine de la GMV, à la Session extraordinaire de l'Union Africaine consacrant le lancement de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine(ZLECAF) ainsi que les diverses activités de haut niveau du Secrétaire Exécutif durant son séjour à Niamey constituent des temps forts dans la vie de l'Agence Panafricaine de la GMV.